

STANDARD CHARTERED BANK (Switzerland) SA

Succursale de Monaco
 au capital de 9.300.000 euros
 Siège social : 5 bis, avenue Princesse Alice - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(en milliers d'euros)

ACTIF	N° Note Annexe	2008	2007
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.....		4 323	1 736
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		-	-
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	c.1	210 517	69 255
A vue		14 383	13 570
A terme.....		196 134	55 685
CREANCES SUR LA CLIENTELE.....	c.2	9 789	6 222
Créances commerciales		-	-
Autres concours à la clientèle		-	-
Comptes ordinaires débiteurs.....		9 789	6 222
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE		-	-
PARTICIPATIONS ET ACTIVITE DE PORTEFEUILLE.....		-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	c.3	549	549
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	c.3	27	34
AUTRES ACTIFS.....	c.4	147	139
COMPTES DE REGULARISATION	c.5	20	9
TOTAL ACTIF		225 372	77 944
PASSIF	N° Note Annexe	2008	2007
BANQUES CENTRALES, C.C.P.....			
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ...	c.6	11 728	4 443
A vue		6 553	965
A terme.....		5 175	3 478
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE.....	c.7	206 837	66 544
Autres dettes :			
A vue		19 448	20 254
A terme.....		187 389	46 290
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE			
Bons de caisse		-	-
AUTRES PASSIFS	c.8	217	291
COMPTES DE REGULARISATION	c.9	106	70
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-	-
CAPITAL SOUSCRIT	c.10	9 300	9 300
RESERVES		-	-
REPORT A NOUVEAU		(2 704)	(2 534)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(112)	(170)

TOTAL DU PASSIF		225 372	77 944
------------------------------	--	----------------	---------------

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(en milliers d'euros)

	N° Note Annexe	2008	2007
ENGAGEMENTS DONNES			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		-	-
ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		-	-
ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		5 033	6 593
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS D'ORDRE D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		-	-
ENGAGEMENTS D'ORDRE DE LA CLIENTELE		-	-
OPERATIONS EN DEVISES A LIVRER	c.13	12 323	11 773
ENGAGEMENTS RECUS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		-	-
ENGAGEMENTS RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS RECUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		5 529	2 672
OPERATIONS EN DEVISES A RECEVOIR	c.13	12 334	11 779

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

(en milliers d'euros)

	N° Note Annexe	2008	2007
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	c.14	5 950	2 307
+ Intérêts et produits assimilés avec les établissements de		5 660	1 972
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle .		290	335
+ Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe		-	-
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	c.14	5 213	1 662
- Intérêts et charges assimilés avec les établissements de crédit		-	-
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle ..		5 213	1 662
- Intérêts et charges assimilés sur obligations et autres titres à...		-	-
PRODUIT NET D'INTERETS	c.14	737	645
+ REVENU DES TITRES A REVENU VARIABLE		-	-
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	c.15	585	770
- COMMISSIONS (CHARGES)		-	-
+ GAINS SUR OPERATIONS FINANCIERES		171	144
+ Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement.....		-	-

+ Solde en bénéfice des opérations de change.....		171	144
+ Autres produits d'exploitation bancaire		6	3
PRODUIT NET BANCAIRE		1 499	1 562
AUTRES PRODUITS ET CHARGES ORDINAIRES			
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Autres produits d'exploitation non bancaire		-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire		-	-
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	c.16	1 599	1 720
- Frais de personnel.....		786	961
- Autres frais administratifs		813	759
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			
		12	12
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-	-
- Autres charges		-	-
- Autres charges d'exploitation non bancaire.....		-	-
- SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN		-	-
+ SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN		-	-
+/- RESULTAT ORDINAIRE		(112)	(170)
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS		-	-
- CHARGES EXCEPTIONNELLES		-	-
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	-
+/- IMPOT SUR LES BENEFICES		-	-
+/- RESULTAT DE L'EXERCICE		(112)	(170)

1.3 ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

a) - Principes, règles et méthodes comptables

a.1 - Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des conventions Franco-Monégasques et du règlement 2000-03 du 4 juillet 2000 du Comité de la réglementation Bancaire Française.

a.2 - Principe de spécialisation des exercices

Les opérations sont enregistrées selon le principe de spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et de certaines charges qui sont comptabilisés lors de leur encaissement ou de leur décaissement, en particulier les commissions.

a.3 - Conversion des opérations en devises

Les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en Euro aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation ou aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois.

a.4 - Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les crédits à court, moyen et long termes ainsi que les comptes débiteurs de la clientèle. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain font l'objet d'une provision pour dépréciation, de façon à couvrir la perte probable.

Les provisions sont enregistrées en déduction des actifs, qu'elles soient constituées dans la même monnaie ou dans une monnaie différente de la créance concernée.

Les intérêts échus sur créances douteuses sont provisionnés à 100 %, les intérêts courus non échus sur les créances sur certains pays à risque sont provisionnés à hauteur d'un pourcentage de couverture identique à celui de la créance. Ces provisions sont enregistrées en déduction des actifs concernés.

a.5 - Immobilisations

Les immobilisations incorporelles représentent le fonds de commerce exploité par la succursale sis au 5 bis, avenue Princesse Alice à Monaco, acquis en 1999 pour un montant de 549k Euro.

Les immobilisations sont inscrites au Bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, suivant le mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Informatique	3 ans
Matériel de bureaux	8 ans
Mobilier de bureaux	8 ans
Agencements	10 ans

a.6 - Instruments financiers de change

- Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme non dénoués à la date de clôture et couverts par des opérations au comptant sont réévalués au cours du comptant de fin d'exercice. Les reports ou déports sont enregistrés prorata temporis en compte de résultat. Les contrats de change à tenue sec sont réévalués au cours du terme restant à courir.

a.7- Indemnités de fin de carrière

Conformément à la Convention Collective des Banques, les prestations futures en matière d'indemnités départ à la retraite sont calculées salarié par salarié en fonction du nombre d'années de présence du salarié à l'âge légal de départ à la retraite. Le calcul est effectué sur base du salaire annuel calculé à partir du salaire de décembre. Le calcul prend en compte une probabilité de départ ou de décès, selon la formation, l'âge et l'ancienneté du salarié.

Au 31 décembre 2008, la provision d'indemnités de fin de carrière s'élève à 4k Euro, et est comptabilisée au passif dans la rubrique «autres passifs».

1.4 Notes sur le bilan, le hors-bilan et le compte de résultat*c.1 - Créances sur les établissements de crédit*

En milliers d'Euro

	Total 2008	Total 2007
Comptes ordinaires débiteurs	14 383	13 570
Comptes et prêts	194 683	55 503
Créances douteuses (net)	-	-
Intérêts courus/prêts	1 451	182
TOTAL	210 517	69 255
Dont encours intergroupe	199 797	58 201

c.2 - Créances sur la clientèle

En milliers d'Euro

	Total 2008	Total 2007
Comptes ordinaires débiteurs	9 789	6 222
Intérêts courus/prêts	-	-
TOTAL	9 789	6 222

c.3 - Immobilisations et amortissements

En milliers d'Euro

Immobilisations	31.12.07	Acquisition	Cession	31.12.08
Valeurs brutes				
- Fonds commercial	549	0	0	549
- Fonds de garantie	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Installations et agencements	29	5	0	34
- Matériel de transport	-	-	-	-
- Matériel de bureau et informatique	141	-	-	141
- Immobilisations en cours	-	-	-	-
TOTAL	719	5	0	724

Immobilisations	31.12.07	Diminution	Augmentation	31.12.08	Valeur nette Comptable
Amortissements					
- Fonds commercial	-	-	-	-	549
- Fond de garantie	-	-	-	-	-
- Frais d'établissement	-	-	-	-	-
- Terrains	-	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-	-
- Installations et agencements	18	-	2	19	15
- Matériel de transport	-	-	-	-	-
- Matériel de bureau et informatique	118	-	11	129	12
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
TOTAL	136	0	13	148	576

c.4 - Autres actifs

En milliers d'Euro

	2008	2007
Comptes à recevoir	117	109
Comptes à recevoir à long terme	30	30
TOTAL	147	139

c.5 - Comptes de régularisations

Les comptes de régularisations sont constitués de charges constatées d'avance pour 20k Euro

c.6 - Dettes envers les établissements de crédit

En milliers d'Euro

	2008	2007
Comptes ordinaires créditeurs	11 728	4 443
TOTAL	11 728	4 443
Dont emprunts intergroupe	11 728	4 443

c.7 - Comptes créditeurs de la clientèle

En milliers d'Euro

	2008	2007
Comptes ordinaires	19 448	20 254
Compte à terme	185 960	46 135
Intérêts rattachés	1 429	155
TOTAL	206 837	66 544

c.8 - Autres passifs

En milliers d'Euro

	2008	2007
Dettes fiscales et sociales	121	167
Charges à payer	96	124
- dont Indemnités de fin de carrière	4	30
- dont Indemnités de congés payés	37	46
TOTAL	217	291

c.9 - Comptes de régularisation

En milliers d'Euro

PASSIF	2008	2007
Fournisseurs divers	91	66
Chèques en attente	15	4
TOTAL	106	70

c.10 - Capitaux propres

La dotation en capital de la succursale est de 9 300k Euro

c.11 Actif/Passif en devises

	Euro	US\$	LSTG	Autres	Total
Actifs en Euro	94 167	89 441	30 876	10 888	225 372
Passifs en Euro	94 209	89 435	30 869	10 859	225 372

c.12 - Répartition des Emplois et des Ressources selon la durée restant à courir

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts aux établissements de crédit	162 964	47 553	-	-	210 517
Prêts à la clientèle	5 432	4 174	182	-	9 788
Emprunts aux établissements de crédit	7 372	4 174	182	-	11 728
Comptes créditeurs de la clientèle	156 495	50 342	-	-	206 837

c.13 - Hors bilan et autres engagements

En milliers d'Euro

Opérations de change à terme	2008	2007
Euro achetés non encore reçus	6 268	1 476
Devises achetées non encore reçues	6 066	10 302
Euro vendus non encore livrés	6 260	1 474
Devises vendues non encore livrées	6 063	10 299

c.14 - Produit Net d'intérêts

En milliers d'Euro

	2008	2007
Intérêts et produits assimilés	5 950	2 307
Intérêts et charges assimilées	5 213	1 662
Produit Net d'Intérêts	737	645
Dont opérations avec le groupe	4 798	1 070

c.15 - Commissions

En milliers d'Euro

	2008	2007
Commissions sur moyens de paiement	45	55
Commissions sur titres	222	299
Commissions sur tenue de comptes	64	61
Commissions sur fonds de placements	199	252
Autres commissions	55	103
Sous-Total	585	770

c.16 - Frais généraux

En milliers d'Euro

	2008	2007
Rémunération du personnel	587	760
Charges sociales	199	201
Total des charges de personnel	786	961
Frais des locaux	229	218
Transports et déplacements	22	22
Divers honoraires	268	243
Frais de télécommunication	17	18
Autres charges	214	202
Charges générales d'exploitation	750	703
Impôts et taxes (sauf impôts sur les bénéfiques)	63	56
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	1 599	1 720
Dont services extérieurs fournis par le groupe	199	216

*c.17 - Effectifs***Ventilation des effectifs:**

	2008	2007
Cadres	1	4
Is	8	6
TOTAL	9	10

c.18 - Comptes consolidés

La succursale est intégrée dans les comptes de Standard Chartered Bank (Switzerland) S.A., qui est elle même consolidée dans les comptes de la Standard Chartered Bank à Londres.

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs,

Je vous rends compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission permanente qui m'a été confiée par votre Direction Générale pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 et documents annexes de la succursale en Principauté de Monaco de «Standard Chartered Bank (Switzerland) SA» ont été arrêtés sous la responsabilité de votre Direction Générale.

* Le total du bilan s'élève à 218.269.020,42 €

* Le compte de résultat fait apparaître une perte de 112.458,47 €

Ma mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle m'a conduit à examiner les opérations réalisées par votre succursale pendant l'exercice 2008, le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

J'ai vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Mon examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que les travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A mon avis, les états financiers au 31 décembre 2008 tels qu'ils sont annexés au présent rapport en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre succursale au 31 décembre 2008 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 21 avril 2009.

Le Commissaire aux Comptes

Stéphane GARINO.